



GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

QUE 2299

Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 10 décembre 2025

Question écrite urgente

Pourquoi la Direction Praille Acacias Vernets (DPAV) s'est-elle déplacée à Lyon ?

La direction PAV est chargée de la planification et de la mise en œuvre du grand projet urbain Praille Acacias Vernets (PAV) dans le respect des objectifs qualitatifs des documents-cadres (plan directeur cantonal Genève 2030 et plan directeur de quartier). Pour atteindre ces objectifs de qualité urbaine, la DPAV agit en étroite collaboration avec les services cantonaux chargés des politiques publiques liées à l'aménagement du territoire, avec les communes et avec l'ensemble des partenaires du projet urbain.

Nous avons appris que des collaborateurs de la DPAV se sont rendus à plusieurs reprises à Lyon, notamment au mois de juin, puis de nouveau au mois de novembre de cette année. Les raisons de ces déplacements dans la capitale des Gaules soulèvent diverses questions au vu du contexte budgétaire actuel, soit :

- *Quelle est la composition de cette délégation genevoise ?*
- *Quelles sont les fonctions des participantes et participants ?*
- *Qui a pris en charge les frais de déplacement, de repas, de représentations, etc., de nos participantes et participants ?*
- *Quels sont les montants par catégorie ?*
- *Quelles ont été les interventions de nos participantes et participants lors de ces déplacements à Lyon ?*
- *Quel est le bilan que le département tire de ces déplacements ?*
- *D'autres déplacements sont-ils prévus ? Avec quelle prise en charge par le département du territoire ?*

- *De manière générale, existe-t-il une directive départementale sur les déplacements et leur prise en charge ? Si oui, est-elle la même pour tous les départements ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.